



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

**COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN**

## Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

### Séance du conseil d'administration du 7 Septembre 2022

- Date de convocation : 30 août 2022
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 8
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

#### Vote :

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le sept septembre deux mille vingt-deux, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, Présidente.

**Etaient présents** : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, Mme BRUNEAU Claire, Mme JOUSSE Laëtitia, Mme POTTIER Nathalie, Mme COULON Monique, M. FOUQUERAY Paul.

**Absents** : M. COATE Didier, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme CHICCHINI Odile.

**Secrétaire de séance** : Mme HAIES Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20220907-2 : Délibération de fixation des tarifs dans le cadre de DIVADOM :**

Mme La Présidente explique aux membres du CCAS ce qu'est le dispositif DIVADOM (Dispositif Innovant de Vie A DOMicile). Le DIVADOM est un dispositif expérimental porté par la Fondation Georges COULON depuis septembre 2020. Il couvre 38 communes du département et s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent rester à leur domicile. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile de la personne âgée en renforçant la coordination des différents intervenants de sa prise en soin et en lui proposant autant de prestations et de services que si elle était en institution. Le DIVADOM accorde aussi une place très importante dans la prise en soin de l'aidant qui est la personne clé dans le maintien à domicile de l'aidé.

L'accompagnement s'articule autour de quatre axes principaux :

- ⇒ Prévention et soins
- ⇒ Accompagnement de l'aidant et répit
- ⇒ Maintien du lien social et loisirs
- ⇒ Actes de la vie quotidienne

Parmi les acteurs impliqués dans la démarche, on trouve : les EHPAD, les services d'aide au domicile (SAAD), ESP CLAP du Grand-Lucé, la mairie du Grand-Lucé, les infirmières coordinatrices des SSIAD, les infirmières libérales, les médecins traitants, les pharmacies.

Ces tarifs seront les mêmes sur l'ensemble des EHPAD du territoire :

- ⇒ Déjeuner : ..... 8 €
- ⇒ Dîner : ..... 6 €
- ⇒ Forfait de 5 animations : ..... 10 €

Aussi, la Présidente propose d'adopter ces tarifs.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, les tarifs proposés.

La Présidente du C.C.A.S,  
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,  
Mme HAIES Dominique



Date de mise en ligne sur le Site Internet de la mairie de Laigné en Belin :

~ 9 SEP. 2022